

l'an deux mil vingt -trois
le vingt-huit mars à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, CZEPCZAK (arrivé en cours de séance), EVEN, FLOHIC,
FOUILLOT, LAMIRAL, MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

Date de convocation
23 MARS 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date d'affichage
de la convocation**
23 MARS 2023

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. BONY
Mme GIBAUD-AZIZA a donné procuration à M. PASSET
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC
Mme LE MOING a donné procuration à M. FOUILLOT
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage
de la délibération**
4 AVRIL 2023

Absent : .

M. SANTINHO a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 14

Votants 19

OBJET : Vote du budget primitif 2023

Mme la Maire expose :
Conformément aux articles 92 e 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie
locale et à la proximité de l'action publique, Mme la Maire présente à l'Assemblée, préalablement à l'examen du
budget, un état annuel des indemnités et rémunérations (avantages en nature et remboursements de frais) perçues par
les élus en 2022.

M. Passet, Maire adjoint délégué aux finances, détaille, pour la commune, les prévisions budgétaires de la section de
fonctionnement, puis il présente les différentes opérations prévues en investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après présentation par M. Passet,
Après échanges de vues et délibérations,
Par 15 voix « pour », 3 absentions (M. FOUILLOT, M. LAMIRAL, Mme LE MOING), et 1 voix « contre » (Mme
RANCE),

VOTE le budget primitif 2023 de la commune arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

- dépenses : 2 676 606,08 €
- recettes : 2 676 606,08 €

Section d'investissement :

- dépenses : 3 159 029,41 €
- recettes : 3 159 029,41 €

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 6 avril 2023
La Maire
Claire CHERET

